

MUNICIPALITE DE COLLOMBEY-MURAZ

RAPPORT D'ACTIVITES PRESENTE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

ANNEE 2016



TABLE DES MATIERES

Matières	Pages
Introduction – objectifs	3 - 8
Fonctionnement 2016	9
Services communaux – organigramme	10 - 11
Service administration / RH	12 - 19
Service écoles	20- 30
Service technique	31 - 45
Service structures en faveur de la jeunesse	46 - 54
Intégration – droit de cité – social	55 -56
Prévention et sécurité	57 - 58
Conclusion	59

Introduction

Ce rapport constitue la 4^{ème} édition et dernière édition de la période législative ayant vu l'introduction du rapport annuel d'activités du Conseil municipal. Les données de bases élaborées lors de la première édition restent d'actualité à l'adresse informatique :

http://www.collombey-muraz.ch/data/documents/administration/services-communaux/Publications/2014_rapport_activite_CM.pdf

Pour se conformer aux lois et règlements régissant les communes, la terminologie utilisée dans ce rapport nécessite une adaptation. La notion de Conseil communal est supprimée pour répondre à la dénomination Conseil municipal, avec les conséquences sur l'ensemble du document.

Conseil municipal

Composition et fonctions du Conseil municipal

Le Conseil municipal élu au scrutin proportionnel en octobre 2012 est entré en fonction au 1^{er} janvier 2013. Il est composé de :

Buttet Yannick	Président de commune
Turin Olivier	Vice-président de commune
Burdet-Défago Geneviève	Conseillère communale
Cottet Parvex Sandra	Conseillère communale
Planchamp Jean-Luc	Conseiller communal
Veuthey Jean-Pierre	Conseiller communal
Vieux Mikaël	Conseiller communal



Pour la législature 2013/2016 il s'est réparti en dicastères regroupant des commissions municipales composées de représentants des partis politiques ayant un/une élu/e municipal/e et/ou de délégations composées de plusieurs membres du Conseil municipal.

DICASTERE	DELEGATION // COMMISSION
<i>Présidence</i>	Personnel, administration et finances
Buttet Yannick	Communication (journal communal, vidéo, site web, réseaux sociaux)
	Agglo et collaborations intercommunales
<i>Jeunesse & Formation</i>	Structures accueil
Turin Olivier	Formation professionnelle
	Scolaire
<i>Vie en commun</i>	Droit de cité
Burdet Geneviève	Intégration
	Animation et sociétés locales (fête nationale, réceptions, sortie des aînés, ...)
<i>Développement durable</i>	Energie
Cottet Parvex Sandra	Environnement
<i>Sécurité & voirie</i>	Police
Planchamp Jean-Luc	Voirie
<i>Aménagement du territoire et Constructions</i>	Aménagement du territoire
Veuthey Jean-Pierre	Constructions
<i>Economie et infrastructures</i>	Promotion économique & Tourisme
Vieux Mikael	Affaires agricoles
	Infrastructures et urbanisme (eau - eaux usées - STEP - réseau routier - mobilier urbain)

Objectifs

Les objectifs généraux à plus ou moins longue échéance figurent dans le 1^{er} rapport d'activités de l'année 2014.

Objectifs de législature

Collombey-Muraz en 2016

Afin d'atteindre les objectifs à long terme, le Conseil municipal a fixé des priorités indispensables à la bonne gestion publique (développement et entretien du réseau d'eau potable, des eaux usées, etc.).

Objectifs généraux

- Améliorer la qualité de vie dans nos villages
- Améliorer l'image de la commune
- Mettre en place une promotion économique visant à répondre aux besoins actuels et futurs

Pour atteindre ces objectifs, les finances doivent être maîtrisées par des mesures d'économies ou de nouvelles recettes.

Objectifs particuliers

Finances

- Augmenter la marge d'autofinancement par rapport aux prévisions
- Assumer les engagements pris
- Maintenir une fiscalité attractive
- Maintenir les chèques-famille, redéfinir leur dénomination et optimiser leur utilisation

Aménagement du territoire, urbanisme

- Ne créer de nouvelles zones à bâtir qu'en cas d'absolue nécessité
- Assurer la mise en œuvre du projet Rhône 3 en ménageant les terres agricoles
- Poursuivre le projet de réorganisation du centre de village de Collombey et étudier le centre des autres villages (Collombey-le-Grand : déjà réalisé) Terminer la mise à jour des places de jeu

Mobilité

- Assurer la mobilité individuelle et en commun
- Améliorer le réseau de mobilité douce dans et entre nos villages
- Poursuivre la réalisation des dessertes intercommunales dans le respect du concept d'agglomération

Energie, environnement

- Mettre en vigueur le règlement sur les déchets
- Régler les questions de compétences communales avec la Raffinerie
- Effectuer un contrôle de la zone industrielle Reutet-Bovéry du point de vue environnemental et organisationnel
- Raccorder les bâtiments communaux prévus au chauffage à distance
- Promouvoir les économies d'énergie chez les citoyens

Formation

- Terminer la construction et assurer la mise en service de la nouvelle école de Muraz
- Réaliser la rénovation et l'extension du centre scolaire des Perraires

Economie

- Mettre en place un concept de contact avec tous les acteurs concernés et élaborer un concept de soutien aux entreprises
- Valoriser l'utilisation du coteau forestier (potentiel touristique)
- Etudier avec les agriculteurs des projets environnementaux d'intérêt général (OQE et autres)

Sécurité

- Terminer la mise en place du concept zone 30 km/h et de la gestion des parkings
- Assurer la mise en œuvre de la convention avec la police de Monthey et préparer le renouvellement de la convention
- Restructurer l'EMcC et assurer sa disponibilité
- Accentuer la sécurité des piétons notamment sur les secteurs hors des zones à bâtir

Vie sociale, intégration

- Terminer la construction de l'EMS à Muraz
- Maintenir l'appui aux sociétés locales
- Etudier le développement d'un lieu culturel
- Maintenir les cours de français pour étrangers et développer les cours d'intégration

Information

- Accroître les contacts avec la presse
- Assurer une présence de la commune sur les réseaux sociaux (annonces officielles, infos générales, ...)
- Etudier une possibilité de développer une application de la commune
- Développer l'article Wikipedia sur Collombey-Muraz

Chablais aggro et collaborations intercommunales

- Poursuivre et intensifier les contacts avec les autres communes

De ses objectifs quadriennaux, le Conseil municipal a fixé ses objectifs particuliers suivants pour l'année 2016 :

- Bilan final en cours d'année, avec une séance d'information à la population
- Réglementation sur les eaux usées (voire sur l'eau potable)
- Suivi du dossier Tamoil
- Terminer la modernisation du sentier didactique du Bochet
- Poursuivre le contrôle et le développement des zones industrielles
- Poursuivre les démarches pour concrétiser la route de l'Epine
- Projet de caserne conjointe avec la commune de Monthey / lancer les appels d'offres
- Réflexion sur des mandats d'étude de centre de villages (Les Neyres, Illarsaz, Muraz – *Collombey, Collombey-le-Grand étant réalisés*)
- Concrétiser les projets définis dans le concept Agglo
- Optimiser et augmenter la capacité de la STEP
- Réflexion sur la mise en valeur d'un lieu culturel
- Mise sur pied Etat-Major de Conduite Régional (EMCR)

Les rapports détaillés des services municipaux reprennent et commentent chaque objectif en détail.

Fonctionnement 2016

Durant l'année 2016, le Conseil municipal

- s'est réuni à vingt-neuf reprises en séances ordinaires. Avec une moyenne de dix objets par séance, ce sont au moins trois cent dossiers qui ont été traités.
- en sus aux réunions ordinaires du Conseil municipal, l'ensemble des membres ont participé aux réunions de commissions ou de délégations traitant des affaires communales.

Il a participé en tant qu'autorité exécutive à quatre séances du Conseil Général qui exerce le pouvoir législatif de la commune.

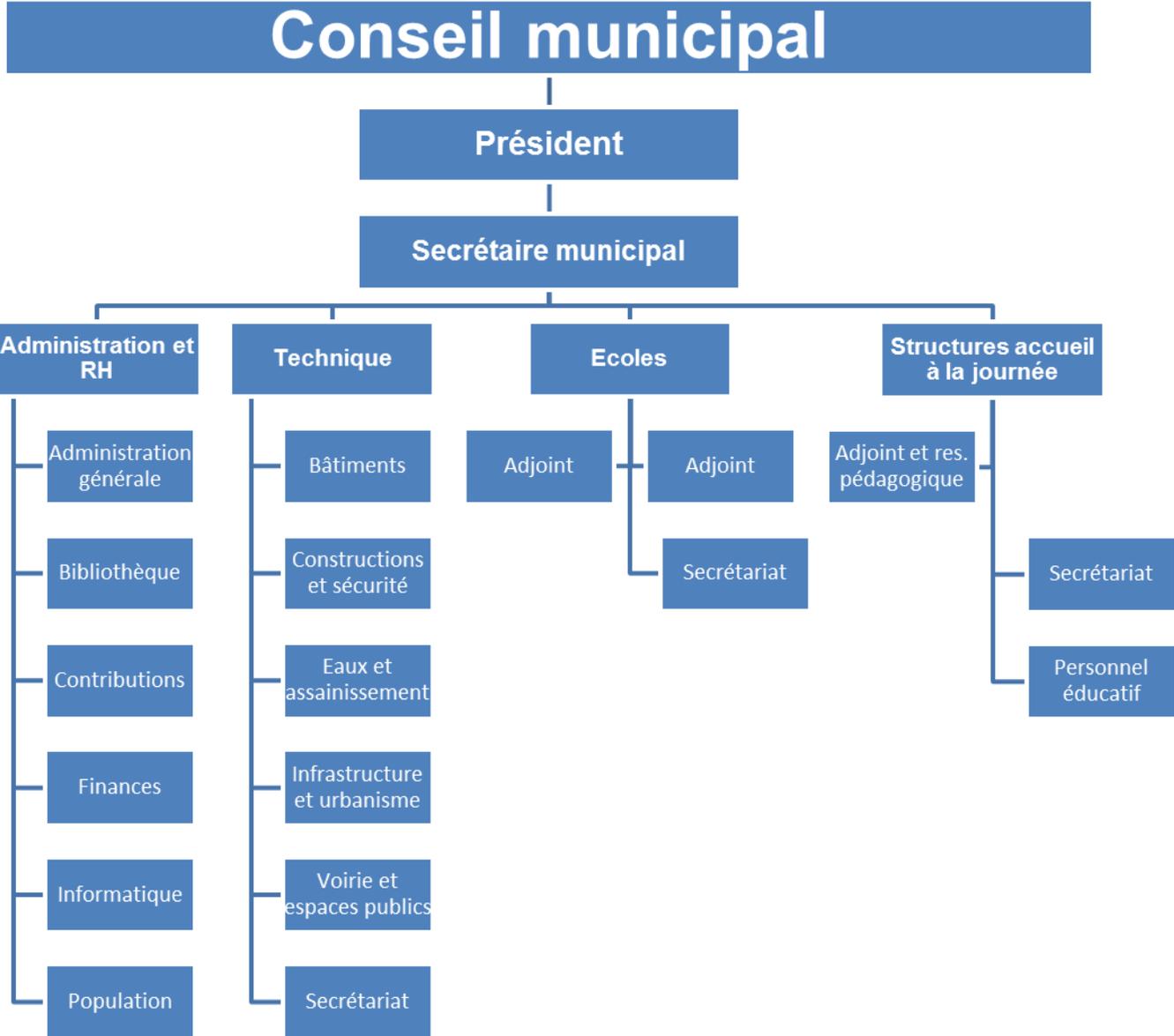
Les principaux défis de l'année ont été :

- de mener à bien les travaux d'agrandissement et de transformation de l'école primaire des Perraires datant de 1970
- de maintenir la pression sur les aspects financiers de la collectivité
- de proposer à l'organe législatif (Conseil Général) un nouveau règlement communal sur les déchets

Ces actions quotidiennes de l'Exécutif, soutenues par les services communaux et par l'ensemble des citoyennes et citoyens qui assument leurs obligations, ont permis de clore des comptes 2016 avec une marge d'autofinancement voisine de 5 millions.

Les services communaux

Organigramme communal



Service de l'administration et des ressources humaines (ADMIN/RH)

Données générales			
Municipal en charge du dicastère		Yannick Buttet	
Chef de service/juriste		Laurent Monnet	
Effectif du personnel	Nombre de personnes	16 (Chef de service compris)	
Equivalent plein temps	EPT	15.05	
Structure du personnel du service au 31.12.2016 (EPT)	Direction et coordination du service Office de la population Administration générale, logistique, salaires Contribution Comptabilité/facturation Informatique Bibliothèque Stagiaires Apprentie		1 1.75 1.9 3.7 1 1 1.8 2 1
Congés prolongés	Maternité Non-payé	Néant	
Séances de service tenues durant l'année	Nombre	2 séances de service 28 bilatérales avec les différents secteurs d'activité	

Introduction

Le service administratif est un service hétéroclite couvrant 6 secteurs d'activité, à savoir l'administration générale (réception, logistique et salaires), l'office de la population, les contributions (impôts, gestion des débiteurs, agence AVS, cadastre), la comptabilité/facturation, l'informatique et la bibliothèque. Sont également de la compétence de ce service la gestion des ressources humaines de la Commune, le suivi des procédures juridiques dans lesquels la Commune est impliquée ainsi que le soutien juridique au Conseil municipal.

Pour ce 4^{ème} rapport d'activités concernant le service administration/RH, la présentation qui suit met en exergue quelques points marquants qui ont influé sur l'activité des différents secteurs du service.

Les horaires d'ouverture des différents secteurs d'activité qui sont également destinés à accueillir la population sont mis en évidence de manière particulière dans la mesure où ils ont été redéfinis au cours de l'année 2016, avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Administration générale

Horaires d'ouverture

Lundi-Jeudi 7h30-12h00 / 13h30-17h30

Vendredi 7h30-12h00 / 13h30-16h00

Le secrétariat de l'administration continue notamment d'être en charge de la rédaction du PV mot-à mot des séances du Législatif. Concrètement, les séances du CG sont enregistrées, puis réécoutées et retranscrites entièrement (vous pouvez consulter les PV mot-à-mot sur le site internet communal).

Il s'agit d'un travail de longue haleine (environ une centaine d'heures en 2016), dont la pénibilité est en outre importante. Afin d'alléger cette masse de travail supplémentaire, la commune de Collombey-Muraz a poursuivi son partenariat avec une entreprise valaisanne qui a développé une application de reconnaissance vocale. Grâce à cette application, l'enregistrement des débats du Législatif est transformé instantanément en un fichier écrit qu'il « suffit » de relire et corriger lorsque l'application n'a pas retranscrit correctement les paroles d'un conseiller général. La particularité de l'application consiste dans le fait qu'elle est « intelligente » est qu'elle évolue et reconnaît mieux les propos d'une personne au fur et à mesure qu'elle s'exprime. En 2016, l'administration a ainsi économisé plusieurs précieuses heures de travail et espère que le développement de l'application permet d'augmenter ce gain de temps. La collaboration se poursuit donc en 2017.

Office de la population

Horaires d'ouverture

Lundi	8h30-11h30 / 13h30-19h00
Mardi-Jeudi	8h30-11h30 / sur rdv
Mercredi	8h30-11h30 / 14h00-17h00
Vendredi	8h30-13h00/ su rdv

L'année 2016 a été à nouveau marquée par la poursuite de l'augmentation de la population (nous reportons ci-après entre parenthèses les chiffres 2015 à titre comparatif). 202 (351) personnes supplémentaires ont rejoint notre Commune qui a atteint les 8860 (8658) habitants au 31 décembre 2016. Les 202 habitants supplémentaires représentent en fait 867 (881) arrivées pour 665 (530) départs. Au vu de ces chiffres il apparaît que même si la progression de la population a été moins forte en 2016 qu'en 2015, le nombre d'opérations (arrivées stables, départs en augmentation) implique une charge de travail plus importante pour notre office de la population cette année qu'en 2015.

La répartition par village de ces 8860 personnes domiciliées [6572 (6441) Confédérés pour 2288 (2217) étrangers] est la suivante :

- Collombey 4638 (+ 133 personnes)
- Muraz 2628 (+ 75 personnes)
- Illarsaz 717 (identique)
- Collombey-le-Grand 468 (+ 10 personnes)
- Les Neyres 409 (- 16 personnes)

A titre indicatif, voici en outre quelques chiffres qui retracent l'activité de l'office de la population. Il a délivré tout au long de l'année 2016, 555 cartes d'identité (+ 63), 1574 attestations de domicile (+ 131), 548 médailles de chiens (+33). Il a en outre traité 890 (+35) demandes de permis L, B, C ou G.

L'office de la population a en outre délivré 943 cartes journalières en 2016, un nombre en diminution de près d'une centaine par rapport à 2015. Cette diminution récurrente depuis plusieurs années, malgré une publicité répétée, entraîne une perte de plus de Fr. 10'000.- par année. Malgré des contacts avec les CFF, il n'a pas été possible de trouver une solution pour réduire ce déficit, ceux-ci refusant de reprendre une partie des invendus en les remboursant. La commune a ainsi décidé de se résoudre à renoncer à proposer des cartes journalières à prix réduit à ses citoyens. L'argent économisé sera réinvesti dans une/des actions souhaitant favoriser la mobilité douce plutôt que de servir à enrichir les CFF.

Contributions (impôts, gestion des débiteurs, agence AVS, cadastre)

Horaires d'ouverture

Lundi-Jeudi 8h30-11h30 / 14h00-17h00

Vendredi 8h30-11h30 / 14h00-16h00

L'augmentation constante de la population a évidemment des impacts importants sur tous les services de l'administration communale au sens large du terme. Le secteur des contributions est particulièrement touché par cette augmentation. En effet, entre 2015 et 2016, ce sont 218 nouveaux contribuables (personnes physiques) qui ont pris domicile à Collombey-Muraz et 23 nouvelles personnes morales. Le développement de la commune continue également d'avoir un impact important sur la gestion du cadastre qui voit le nombre d'actes, de modifications de parcelles se maintenir à un niveau important.

Il faut relever que la vente des nombreux appartements qui se construisent a un effet bénéfique sur les finances communales du point de vue des droits de mutation (plus de Fr. 520'000.- de rentrées fiscales). En outre, les rentrées financières budgétées, dues à l'imposition des personnes physiques et morales, sont en augmentation par rapport à 2015. Cette tendance à la hausse, qui ne s'observait pas les dernières années est une bonne nouvelle pour les finances communales.

En 2016, le secteur des contributions a continué à assister les contribuables qui manifestent un besoin de soutien pour établir leur déclaration d'impôt. L'augmentation de la masse de travail a néanmoins forcé l'administration à réduire ce service par rapport à 2015. Seuls les rentiers ont pu bénéficier de ce service (170 contribuables par rapport aux 360 déclarations d'impôt remplies en 2015). La réduction de ce service, unique dans la région, se poursuivra en 2017 pour être, selon toute vraisemblance abandonnée en 2018, faute de ressources suffisantes.

Dans le cadre de la gestion des débiteurs enfin, le nombre de rappels mensuels est resté important, mais stable en 2016 (-1% par rapport à 2015). Le nombre de poursuites qui ont dû être introduites en 2016 en raison de factures impayées a par contre explosé (348 en 2016 contre 289 en 2015). Le montant total qui a dû être poursuivi s'élève à Fr. 584'048.- (+ Fr. 31'407). L'augmentation inquiétante des pertes sur débiteurs (Fr. 215'844.- en 2016, + Fr. 70'936) a convaincu le Conseil municipal à renforcer sa décision de confier le recouvrement d'actes de défaut de biens à une société externe qui se rémunère en pourcentage des encaissements qu'elle parvient à obtenir sur les actes de défaut de biens en possession de la commune.

Informatique

Le développement du site internet communal (www.collombey-muraz.ch), qui avait été complètement revu en 2015, s'est poursuivi en 2016. De nombreuses informations sur votre commune s'y trouvent et nous vous invitons à le consulter largement. Une attention particulière est consacrée à la mise à jour du site. Les suggestions en la matière sont toujours les bienvenues et nous vous invitons volontiers à nous faire part de vos suggestions à l'adresse commune@collombey-muraz.ch.

Dans le contexte de l'informatique, outre la gestion courante, d'autres projets, tels que la mise en place d'un wifi pour le site des Perraires ainsi que l'introduction d'une gestion automatique des ouvertures et fermetures des portes dudit site (projet KABA) ont été menés en 2016. Ce projet se poursuit d'ailleurs en 2017 avec son extension au collège du Corbier.

La révision du statut du personnel (voir plus bas sous « Ressources humaines ») qui s'est déroulé tout au long de l'année 2016 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017 a également eu des incidences en termes informatiques. En effet, l'introduction de l'horaire libre a notamment nécessité l'acquisition et la mise en place d'un système de pointage informatique (Bodet) qu'il a fallu configurer.

Finances (Comptabilité/facturation)

Dans le prolongement de l'année 2015, le Conseil municipal a continué à mettre en œuvre les leviers à sa disposition pour d'une part limiter autant que possible les charges et d'autre part, faire évoluer les revenus vers le haut, sans toutefois toucher au taux d'imposition. Grâce aux efforts consentis, l'exercice 2016 dégage un excédent de financement de plus de Fr. 1,8 millions, ce qui est particulièrement réjouissant.

Pour l'année 2016, la marge d'autofinancement s'élève à Fr. 4'927'302.-, supérieure de plus de 2 millions au budget. Par rapport à l'exercice 2015, les revenus financiers ont augmenté d'environ Fr. 400'000.-, pour atteindre Fr. 31'432'063.-. Les charges financières, quant à elle ont continué à être maîtrisées pour s'établir à Fr. 26'504'760.-.

Les investissements nets retrouvent en 2016, après un cycle d'investissement important, un niveau plus habituel pour une commune de la taille de Collombey-Muraz. Ils s'élèvent à 3'114'711.-.

La gestion particulièrement rigoureuse des charges par le Conseil municipal, associée au fait que le cycle d'investissement nécessaire initié ces dernières années touche à sa fin, participe au redressement des finances communales, qui se confirme en 2016. Le Conseil municipal se réjouit de cette constatation et poursuivra durant la législature 2017-2020 une politique responsable en la matière.

Bibliothèque

Horaires d'ouverture

Mardi 15h00-19h00

Mercredi 14h00-19h00

Vendredi 15h00-19h00

La bibliothèque communale et scolaire de Collombey-Muraz a fêté ses 25 ans au cours de l'année 2016. De nombreuses expositions et animations ont donc jalonné cette année de jubilé.

Le mandat de collaboration RERO (20%), dans le cadre duquel la responsable de la bibliothèque de Collombey-Muraz, en raison de sa formation de spécialiste en information documentaire, effectue le catalogage des documents et vérifie les notices de raccrochage pour des communes partenaires (Port-Valais, St-Gingolph, Val d'Ille et Vionnaz) a été reconduit. Cela confirme la satisfaction de nos partenaires dans le cadre de cette activité rémunérée.

Le fonds de votre bibliothèque, 2^{ème} du Chablais, comprend 20'026 documents et 15 abonnements de revues. Grâce à l'intégration du réseau RERO, des milliers de livres électroniques sont en outre mis gratuitement à disposition. Le nombre de lecteurs inscrits a augmenté au cours de l'année d'environ 120 personnes et il s'élève désormais à plus de 1000 lecteurs actifs. Le nombre de prêts annuels dépasse 44'000. La bibliothèque, qui est ouverte au public les mardis, mercredis et vendredis a développé des relations privilégiées avec les écoles, les Structures jeunesse, mais également l'EMS. Dans ce contexte près de 96 visites de classe et 6 rencontres avec les résidents de la Charmaie ont été organisées.

Enfin, dans le cadre des 25 ans d'existence de la bibliothèque, l'entrée a été réaménagée pour permettre aux 3 collaboratrices de vous accueillir encore plus confortablement. N'hésitez donc pas à prendre le temps d'une visite ou à participer à l'une ou l'autre des nombreuses et originales manifestations proposées.

Ressources humaines

Au 31.12.2016, la Commune de Collombey-Muraz comptait 84 employés communaux, tous services et taux d'activité confondus, dont 12 en formation et 4 à la demande. 1 départ à la retraite et 2 départs naturels (aux Structures jeunesse) ont été enregistrés.

3 nouveaux employé(e)s communaux ayant débuté leur activité en 2016 sont :

- Monsieur Cédric Bolomey (Service technique – début d'activité juillet 2016)
- Madame Natacha Rithner (Structures jeunesse – engagement en août 2016)
- Madame Skipe Berisha (Structures jeunesse – engagement en novembre 2016)

Du point de vue de la formation, la Commune de Collombey-Muraz poursuit la formation de son apprentie (Mlle Manon Schaffhauser) qui est désormais en 2^{ème} année. Les autres postes destinés à la formation au sein du service administration/RH sont occupés par un stagiaire MPC, Monsieur Liam Weber, et une stagiaire HES, Madame Coralie Delacoste.

Les Structures jeunesse offrent également 8 postes de stagiaire.

Enfin, au cours de l'année 2016, 86 offres d'emploi spontanées ont été reçues à la Commune de Collombey-Muraz, ce qui démontre son attractivité. Il n'est malheureusement jamais possible d'y répondre favorablement dans la mesure où l'ensemble des postes mis au concours doivent faire l'objet d'une publication dans la presse locale.

Du point de vue des ressources humaines, l'année 2016 a surtout été marquée par la procédure de révision du statut du personnel des employés communaux. Dans ce contexte, plusieurs modifications ont été introduites, telles que le passage d'un régime de droit public à un régime de droit privé, l'augmentation du temps de travail hebdomadaire à 41 heures et l'introduction de l'horaire libre pour les collaborateurs/trices de la Commune ou encore l'adaptation à la baisse des primes de fidélité. Le principe de pouvoir bénéficier d'un pont AVS, à condition d'avoir exercé au moins 10 ans au service de la Commune a été maintenu, mais également adapté.

Enfin, compte tenu du taux d'absentéisme (absence pour cause d'incapacité de travail due à la maladie) remarquablement bas des employés communaux, une modification du contrat d'indemnité journalière maladie (augmentation du délai d'attente) a été décidée et permet notamment une réduction de prime conséquente.

Affaires juridiques

En 2016, la Commune de Collombey-Muraz a dû intervenir dans 8 procédures juridiques devant les autorités judiciaires (Conseil d'Etat, Tribunal de district, Tribunal cantonal voire Tribunal fédéral) soit en tant que demanderesse ou en tant que défenderesse.

3 de ces procédures ont fait l'objet d'une communication formelle de la part du Conseil municipal en raison de leur particularité ou de leur importance. Nous revenons de manière générale et en quelques mots sur ces 3 affaires particulières :

Il s'agit tout d'abord de la procédure introduite contre Tamoil SA, en vue d'obtenir de cette entreprise une garantie, afin d'assurer que le financement de son démantèlement éventuel ne doive pas être supporté par la collectivité publique en cas de défaut de l'entreprise. Cette procédure se fonde sur le nouvel article 52 bis de la loi sur les constructions. Cette procédure est actuellement suspendue. En effet, suite à la décision de demande de garantie rendue par la Commune, contre laquelle Tamoil SA a déposé un recours, l'entreprise a demandé une suspension de procédure afin de reprendre des pourparlers avec l'Autorité communale. Une solution hors procédure, afin que soit constituée la garantie demandée, est sur le point d'être trouvée.

La seconde procédure dont il est question ici était dirigée contre la décision de La Poste de transformer l'office de poste de Muraz en agence postale. Dans ce contexte, le Conseil municipal a mis en œuvre tous les moyens à sa disposition pour éviter ladite transformation. Malheureusement, comme attendu compte tenu de la pratique récurrente de l'autorité de recours en la matière, la décision de fermeture prise par La Poste a été confirmée, si bien qu'une agence postale a désormais été créée à la place de l'office de poste de Muraz.

Enfin, la 3^{ème} procédure particulière à laquelle la Commune de Collombey-Muraz a été confrontée en 2016 concerne les marchés publics et la violation de ceux-ci par une entreprise adjudicataire de travaux de plâtrerie dans le cadre de l'agrandissement de l'école des Perraires. Jugeant la violation perpétrée grave et inadmissible compte tenu de la distorsion de concurrence qu'elle entraînait, le Conseil municipal a condamné l'entreprise fautive à une amende de Fr. 30'000.- ainsi qu'à son exclusion de toute procédure de passation des marchés publics pour une durée de 5 ans. Cette décision a fait l'objet d'un recours par l'entreprise incriminée. L'affaire est actuellement pendante devant la 2^{ème} cours de droit public du Tribunal cantonal.

En cas d'intérêt, vous pouvez retrouver les communiqués en lien avec ces affaires sur le site internet communal (taper « communiqué » dans le moteur de recherche du site).

Service des écoles

Données générales			
Municipal en charge du dicastère		Olivier Turin	
Chef de service		Bertrand Copt	
Effectif du personnel	2		
Equivalent plein temps	0,8		
Congés prolongés	Aucun		
Séances de service tenues durant l'année	Séances de travail quotidiennes		
Données particulières			
Points forts du service	Capacité d'adaptation, flexibilité		
Points faibles du service	La permanence n'est pas assurée sur l'ensemble de l'horaire scolaire		
Cahier des charges	Défini par le DFS et la commune, adapté par la direction		
Investissements programmés			
Genre	Coût	% de réalisation	Remarques
Agrandissement des Perraires	7 mios	50%	Entrée dans la nouvelle aile en avril 2016

Rapport école – année 2016

Effectifs des écoles / enseignants (état à la rentrée 2016)

Le nombre d'élèves des écoles évolue de façon linéaire mais avec pour la première fois depuis 2011 une légère baisse (1.1% d'élèves en moins qu'à la rentrée 2015) même si l'effectif se maintient à plus de 1200 élèves. A noter que si nous avons 12 élèves de plus en primaire (1H à 8H), nous « perdons » 27 élèves au cycle d'orientation.

Au début de l'année scolaire 2016-2017, 102 enseignants (71 femmes et 31 hommes) exercent leur métier avec engagement et passion sur l'ensemble de la scolarité obligatoire.

Le conseil de direction des écoles (Bertrand Copt, Karine Chioccola et Sandro Liaci) est efficacement secondé par le secrétariat (Mireille Kunz et Françoise Marquis Weber).

(cf tableaux excel en annexe)

Année 2016 – faits marquants

L'année 2016 a été marquée par 3 événements majeurs :

- **La cérémonie de remise des diplômes du cycle d'orientation**

Le 23 juin fut une date importante pour exactement 102 élèves de notre CO qui ont reçu leur diplôme du cycle d'orientation. Passage important qui marque la fin d'un cycle, la scolarité obligatoire.

Cérémonie officielle devenue traditionnelle depuis maintenant 4 années, cette magnifique soirée offre à tous les diplômés et à leurs parents ou invités un doux mélange de moments sérieux, émouvants et de productions talentueuses et variées (chants, danses) d'élèves de notre école sous la houlette experte de M. Joël Perruchoud.

La soirée, rythmée et ponctuée d'une présentation filmée très originale des classes des diplômés, s'est terminée par un apéritif préparé par les élèves et fort apprécié des différents convives !

Sourires, bonne humeur, joie communicative, quelques larmes (surtout des parents émus !), les ingrédients de la réussite d'une cérémonie qui en appellera assurément d'autres. Bon vent à tous nos diplômés !



- **Le camp de ski à Fiesch**

Pour la 8^{ème} fois, quelque 250 élèves du cycle d'orientation ont investi le village de vacances de Fiesch du 29 février au 4 mars 2016. Malgré des conditions météorologiques mitigées, sports de neige, ambiance conviviale et surtout investissement de toutes et tous (élèves, enseignants et accompagnateurs) ont contribué encore une fois au succès et la réussite de ce camp, passage désormais traditionnel et quasi fondateur dans le cursus scolaire des élèves de la commune de Collombey-Muraz ! A noter un changement majeur cette année puisque l'organisation de ce camp a été placée sous la houlette efficace de Yves Roduner (secondé par David Stojilkovic). Alain Ieri a ainsi pu passer le témoin avec confiance et prendre en charge le camp des 11CO.

Comme en 2014, seuls les élèves de 9CO et de 10CO sont allés arpenter les pistes haut-valaisannes. En effet, un camp différent a à nouveau été proposé aux élèves de 11CO qui ont pu, la même semaine, découvrir diverses activités sportives et culturelles tout en se préparant pour les examens cantonaux de fin d'année puisque cette semaine aura habilement mêlé activités pédagogiques et récréatives.

Un grand merci donc aux autorités communales pour leur soutien et vivement le camp 2018 !







- **L'écoles des Perraires**

Le vénérable bâtiment des Perraires, construit au début des années 70, a entamé une véritable mue et s'il est à ce jour terminé, sa nouvelle aile, achevée au printemps 2016, a vu dès le mois d'août 2016 des sourires radieux et des visages curieux envahir ses murs.

En effet, environ 150 élèves (1 classe 1-2H, 2 classes de 5H, 1 classe de 7H et 3 classes de 8H) profitent avec plaisir de cette nouvelle aile avec ses classes spacieuses et lumineuses toutes équipées de matériels neufs (bancs, chaises et tableaux interactifs). Malgré quelques légers désagréments (toilettes à l'extérieur jusqu'en novembre), la cohabitation avec le chantier de la rénovation du bâtiment existant s'est dans l'ensemble très bien passée.

Tout le monde se réjouit donc d'investir l'entier du bâtiment dès la rentrée d'août 2017 où la « nouvelle » école des Perraires sera en mesure d'accueillir dignement les nouvelles générations d'élèves qui, espérons-le, fouleront ces nouveaux couloirs larges et lumineux avec autant de plaisir et d'assiduité que leurs aînés durant les 40 dernières années.

Evolution effectifs

Année	EE		EP		CO		Total		Augmentation %
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	2011-2012	93	84	301	308	174	185	568	
	177		609		359		1145		
2012-2013	EE		EP		CO		Total		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	104	96	306	300	170	177	580	573	
	200		606		347		1153		0.7
2013-2014	EE		EP		CO		Total		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	111	95	317	306	150	196	578	597	
	206		623		346		1175		1.9
2014-2015	EE		EP		CO		Total		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	103	94	330	323	156	195	589	612	
	197		653		351		1201		2.2
2015-2016	1-2H		3-8H		CO		Total		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	90	117	344	320	157	207	591	644	
	207		664		364		1235		2.8
2016-2017	1-2H		3-8H		CO		Total		
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
	88	119	351	322	147	189	586	630	
	207		673		336		1216		2.8
Augmentation totale %		16.9	9		1.4		7.9		

Nationalité EP-CO 2016-2017

Pays	EE	% EE	EP	% EP	CO	% CO	Total	% total
Suisse	148	71.5	493	73.3	245	72.9	886	72.9
Portugal	22	10.6	73	10.8	43	12.8	138	11.3
Kosovo	6	2.9	32	4.8	17	5.1	55	4.5
Italie	10	4.8	15	2.2	10	3	35	2.9
France	6	2.9	15	2.2	6	1.8	27	2.2
Serbie	3	1.4	5	0.7	1	0.3	9	0.7
Espagne	2	1	4	0.6	1	0.3	7	0.6
Macédoine	2	1	4	0.6	1	0.3	7	0.6
Croatie		0	3	0.4	2	0.6	5	0.4
Erythrée	2	1	3	0.4		0	5	0.4
Sri-Lanka		0	1	0.1	3	0.9	4	0.3
Turquie		0	3	0.4	1	0.3	4	0.3
Autres	6	3	22	2.9	6	1.8	34	3
	207		673		336		1216	

Enseignants

2016-2017	EE		EP		CO		Total	
	F	H	F	H	F	H	F	H
nombre	14	1	37	13	20	17	71	31
	15		50		37		102	
%	93.3	6.7	74	26	54.1	45.9	69.6	30.4

Service technique (S/Tech) :

Gestion du territoire, constructions, énergie, environnement, transports publics infrastructures routières, urbanisme, cours d'eau, eaux usées, eau potable, infrastructures sportives, places de jeux, éclairage public, voirie, signalisation routière, bâtiments publics

Données générales			
Municipal en charge du dicastère voirie		Jean-Luc Planchamp	
Municipal en charge des infrastructures et de l'urbanisme		Mikaël Vieux	
Municipal en charge de l'environnement et de l'énergie		Sandra Cottet-Parvex	
Municipal en charge des constructions et de l'aménagement du territoire		Jean-Pierre Veuthey	
Chef de service		Abel Udressy	
Effectif du personnel	Nombre de personnes	16	Bureau technique : 5 Pers. d'exploitation : 11
Equivalent plein temps	EPT	15	Bureau technique : 4 Pers. d'exploitation : 11
Structure du personnel du service (EPT)	Direction et coordination du service <u>Bureau technique</u> Secrétariat technique Aménagement du territoire et constructions Infrastructures publiques <u>Personnel d'exploitation</u> Travaux publics - voirie Bâtiments communaux Eau potable Eaux usées		1 1 1 1 7 1 1.5 1.5

Principaux investissements programmés, travaux spécifiques

Descriptif	Coût [Fr.] (arrondi)	% de réalisation	Remarques
Génie civil & urbanisme			
Travaux de goudronnage - réfection de l'enrobé bitumineux et sécurisation (barrières)	196'000.-	100 %	
Route de la Crottaz – (suite et fin réfection)	34'000.-	100 %	
Etude - route intercommunale de l'Epine (en collaboration avec Monthey)	0.-	(*) %	Dossier administrativement en attente.
Etude - réfection rues Clos-Novex & Pré-Raye-avant-projet	63'000.-	100 %	
Etude - pôle d'échange du Corbier (rail-route avec AOMC)	0.-	100 %	Frais d'études pris en charge par le canton - Suite étude en 2017
Etude - mobilité douce, passage sous route de la Vallée, étude de faisabilité et variantes	20'000.-	100 %	Suite étude en 2017
Etudes - mobilité douce Liaison Muraz-rive du Rhône, étude de variantes	12'000.-	100 %	
Cours d'eau			
Sécurisation du torrent du Raccot – mise à l'enquête et réalisation des travaux	0.-	(*) %	Travaux en coordination avec la commune de Troistorrents, reportés à 2017
Bâtiments communaux			
Cycle d'orientation – remise en état des stores	11'000.-	100 %	
Ancienne cure – réfection des façades	0.-	(*) %	Travaux reportés à 2017

Maison du Village – rafraîchissement peinture salle du 1 ^{er} étage	3'400.-	100 %	
Piscine – remplacement du système de filtration	270'000.-	100 %	
Corbier – remplacement de la robinetterie des douches	6'400.-	100 %	Remplacement sur plusieurs années – suite en 2017
Corbier – correctifs de sols dans 2 salles de classes	10'000.-	100 %	
Perraires - remplacement de la robinetterie des douches	6'400.-	100 %	
Perraires – modification des portes de secours	50'000.-	100 %	Remplacement partiel – suite des travaux en 2017
Perraires – optimisation de l'éclairage extérieur	12'000.-	100 %	
Couvert du Bochet – Création d'un WC handicapé	52'000.-	100 %	Réfection totale des sanitaires
Bâtiment Bellevue – raccordement au CÀD	46'000.-	100 %	
Eau potable			
Filtration des eaux de source de Chemenau	0.-	(*) %	Travaux en collaboration avec Monthey- étude d'une autre solution plus efficiente
Etude pérennité des sources	16'000	100 %	Accent porté sur les sources du Crêt (au lieu de la source des Fours) – assainissement à prévoir
Station de refoulement de l'Avançon – rénovation du revêtement intérieur, cuvelage	46'000.-	100 %	

Mise à niveau du système de gestion informatisé du réseau d'eau	74'000.-	100 %	
Rue de Chenevière - réfection des conduites	92'000.-	100 %	
Rue des Carriers – réfection des conduites	84'000.-	100 %	
Rue des Colombes – réfection des conduites	18'000.-	100 %	
Acquisition d'un nouveau véhicule pour la section des eaux	36'000.-	100 %	Bus d'intervention
Réalisation d'un local technique - atelier	0.-	(*) %	Reporté – sera intégré au projet d'agrandissement de la STEP
Eaux usées			
Etude – réduction des eaux claires parasites	18'000.-	100 %	Suite des études en 2017
Assainissement de conduite – réduction des eaux claires parasites – secteur Roselettes et Belle-Ile à Illarsaz	53'000.-	70 %	Chemisage des canalisations
STEP – Assainissement et augmentation de la capacité : projet d'ouvrage, enquête, appel d'offres	233'000.-	(*) %	Suite des études et direction de projet (2017 – 2020)
Eclairage public			
Chemin du Guinchet - remplacement des anciens luminaires par technologie LED	49'000.-	100 %	
Quartier du Montagnier – complément d'équipement, nouveaux luminaires LED	7'700.-	100 %	
Signalisation et marquage			

Travaux courant d'entretien		-	Pas de projet spécifique
Cimetières			
Désaffectation de l'ancien cimetière de Collombey	6'600.-	100 %	Réaménagement en 2017
Etude de réaménagement	6'800.-	100 %	
Transports publics - Mobilité			
Réfection de l'abri bus des Neyres	19'000.-	100 %	
Environnement - Déchets			
Revitalisation du sentier didactique du Bochet	91'000.-	100 %	Suite et fin des travaux initiés en 2015
Nouveau conteneur à Aluminium	4'200.-	100 %	
Installations sportives – Terrains de jeux			
Skate parc – révision des structures	4'600.-	100 %	
Equipement – Machines – Outils			
Nouvelle nacelle d'intérieur	16'000.-	100 %	
Divers			
Renouvellement de drapeaux et d'oriflammes	3'600.-	100 %	

☞ Aménagement du territoire

2016 a vu la mise à l'enquête publique du projet de plan directeur cantonal, avec plus particulièrement la fiche spécifique relative au dimensionnement des zones à bâtir dévolues à l'habitat. Si dans l'actualité il est fréquemment fait état des implications de la mise en application de la LAT, il est à noter que la fiche précitée indique que la commune de Collombey-Muraz est dans la catégorie A qui nécessite un développement des constructions vers l'intérieur pour densifier le milieu bâti et avec une réserve de zones non construites potentiellement insuffisante pour couvrir les besoins à l'horizon 2030. En clair, il n'y a pas de déclassement de zones nécessaire sur le territoire communal.

Durant l'automne, la modification partielle du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones, ainsi que le plan de quartier Collombey Centre ont été soumis à l'enquête publique. Les opposants ont été entendus en séance de conciliation et les démarches vont se poursuivre courant 2017 en vue de l'approbation du projet.



Plan de quartier du centre du village de Collombey - Illustration du projet

☞ Constructions

Si l'année 2016 est marquée par une stabilité dans l'octroi de permis de construire pour la réalisation de 17 projets d'habitat individuel, quelque 140 logements ont été autorisés dans des immeubles collectifs. Il est à noter que le nombre d'appartements comportant au maximum 3 pièces représente plus de 80 % des logements autorisés.

Sur mandat de la Confédération, le géomètre a relevé, sur plusieurs années, l'ensemble des surfaces agricoles utiles (SAU). Ce mandat a imposé un passage sur l'ensemble du territoire communal et a permis la mise en évidence de plus de 100 cas de constructions non relevées. Les enquêtes complémentaires effectuées auprès des propriétaires concernés montrent que la majeure partie de ces constructions ont été réalisées sans autorisation et ont nécessité une régularisation par les intéressés. Une partie des dossiers a été traitée courant 2016 et le solde interviendra en 2017. Ceci également pour préciser qu'en 2016 plus de 260 dossiers d'autorisation de construire ont été traités, soit une augmentation de quelque 30 % par rapport à la moyenne des précédentes années.



Quartier de la Barme – suite du développement de l'habitat collectif

☞ Bâtiments communaux

Au chapitre des édifices communaux, 2016 a été marqué par la suite des travaux de rénovation de l'école primaire des Perraires. Si en 2015, les travaux se sont essentiellement concentrés sur l'agrandissement du bâtiment scolaire (pour rappel, 9 classes supplémentaires), les travaux 2016 se sont concentrés sur la rénovation des classes de l'ancien bâtiment. Le chantier est en grande partie terminé, il subsiste encore quelques travaux de finitions pour le premier semestre 2017. Si, techniquement, l'usage de la totalité du bâtiment rénové aurait pu être envisagé dès le printemps 2017, pour des raisons d'organisation, la nouvelle répartition des classes est programmée pour la rentrée scolaire 2017.



Ecole primaire des Perraires – rénovation de la partie ouest

Le couvert du Bochet dispose désormais de nouveaux sanitaires. L'ancienne structure vétuste a été démolie et remplacée par des installations plus spacieuses, avec lavabos, correspondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite et afin de répondre aux attentes légitimes des locataires de cette installation publique très prisée.

Lors de la rénovation totale de la piscine en 2012, par mesure d'économie, il avait été décidé de ne pas remplacer le système de filtration existant, considérant que cette installation pouvait rester en service encore plusieurs années. Suite à une détérioration rapide de l'ancien filtre et à l'entrée en vigueur de nouvelles normes en matière de qualité des eaux de baignade, il s'est avéré que les installations de filtration devaient finalement être remplacées. Un nouveau dispositif moderne a donc été mis en place durant la période estivale. (Filtres à sable + filtres à charbon actif + filtre ultraviolet). Cette installation performante donne entière satisfaction et garantit désormais une qualité d'eau de baignade irréprochable.



Piscine des Perraires – nouveau système de filtration

☞ Infrastructures routières

Comme chaque année, le réseau routier a bénéficié de plusieurs travaux d'entretien afin de maintenir la valeur des infrastructures existantes. Les interventions suivantes ont été entreprises en 2016 :

- Gravillonnage de la route d'accès du couvert du Bochet (zone centrale)
- Réfection de la route communale du « Petit Paradis »
- Goudronnage de la place de l'Etoile et Collombey (Espace anciennement occupé par le bâtiment démoli)
- Réfection complète du tapis bitumineux sur le chemin de Belle-Ile à Illarsaz
- Assainissement de la route de la Crottaz qui donne accès aux alpages de Chemenau et de Grand-Crau
- Réfection du Chemin du Guichet à Collombey et intégration :
 - o d'arbres de rue
 - o de places d'évitement
 - o d'une bande d'infiltration des eaux de surface
 - o de nouveaux éclairages (type LED)
 - o de mobilier urbain (bancs)



Chemin du Guichet – Collombey

☞ Cimetières

Donnant suite à la procédure de désaffectation de l'ancien cimetière de Collombey qui avait été menée en 2015, les monuments funéraires ont été retirés en 2016.

Une première réflexion pour le réaménagement du site a été engagée et après avoir analysé les esquisses du bureau mandaté pour cette étude, le Conseil Municipal a finalement décidé de renoncer à réaliser un aménagement spécifique en retenant, dans un premier temps, le principe d'un engazonnement simple, avec quelques équipements sobres.

D'autre part, la capacité « d'accueil » a été augmentée au cimetière de Vassereule, par la création d'un columbarium supplémentaire.



Aménagement d'anciens monuments sur le cimetière de Vassereule à Collombey

☞ Installations sportives et places de jeux

Pas d'investissements ou de travaux notables à relever pour les places de jeux et les installations sportives de la commune si ce n'est les travaux d'entretien courant et quelques adaptations du skate parc situé aux Plavaux.

☞ Transports publics – mobilité

Depuis plusieurs années, le Conseil Municipal, en collaboration avec les services de l'Etat du Valais, a décidé d'aménager un nouvel arrêt de bus de part et d'autre de la route cantonale (RC 302), au centre du village de Muraz. Cet arrêt doit à terme remplacer la halte située sur la rue du Collège et ainsi éviter que les bus doivent circuler au centre du village, sur des routes communales aux gabarits inadaptés, créant un danger pour les usagers du tronçon en question. Une première version avait été mise à l'enquête en 2015, mais a été abandonnée suite à des oppositions.

Une seconde version a été étudiée et sera mise à l'enquête au printemps 2017. Le dossier est désormais piloté par le Service cantonal des Routes et Cours d'Eau (SRTCE). La réalisation des travaux est espérée pour le deuxième semestre de 2017.

☞ Réseau d'eau potable

L'entretien et la mise à niveau du réseau de distribution d'eau potable nécessite chaque année d'importants investissements. Au chapitre des améliorations notables réalisées en 2016, on peut relever :

- L'établissement d'une étude et d'une inspection des captages et des chambres de réunion des sources du « Crêt » qui ont permis d'établir que certains captages étaient en très mauvais état et que des travaux d'assainissement devaient être planifiés.
- La mise à niveau du système de gestion informatique du réseau d'eau (contrôle des flux et gestion à distance).
- Dans le cadre du renouvellement de son réseau de distribution, le remplacement de la conduite « acier » du chemin de Chenevière à Collombey
- La rénovation de la station de refoulement du captage de « l'Avançon ». À cette occasion, le revêtement du volume de stockage a été doublé d'une paroi en polyéthylène, assurant ainsi une qualité d'hygiène optimale



Station de refoulement de l'Avançon – mise en place d'un revêtement polyéthylène

☞ **Eaux usées – Epuración**

- Faisant suite à la procédure d'appel d'offres « ouverte » pour l'étude, la conception, et la direction des travaux pour l'agrandissement de notre STEP, c'est le bureau d'ingénieurs HOLINGER SA qui a été mandaté pour mener à bien ce projet d'envergure. L'étude a été menée de concert avec les services cantonaux compétents et le dossier d'enquête publique sera publié dans le courant du printemps 2017.
- L'analyse chiffrée des données d'entrées de notre station d'épuration met en évidence qu'une part non-négligeable des eaux traitées sont des eaux « propres » issues de la nappe phréatique. La lutte contre ces « eaux parasites » est désormais un axe prioritaire puisque celles-ci sont doublement néfastes :
 - o d'un point de vue économique, puisque l'énergie nécessaire au fonctionnement de la STEP est proportionnelle aux volumes d'eaux traités
 - o d'un point de vue fonctionnel, puisque ces eaux claires sont néfastes à l'équilibre de la biologie de la station de traitement

Afin de réduire ces débits non-désirés, un plan d'action a été mis sur pied et une campagne de rénovation des conduites sera entreprise ces prochaines années.

Cet assainissement a débuté en 2016, par le chemisage de la conduite d'eaux usées du secteur « Belle-Ile » et « Roselettes » à Illarsaz. Selon les premières évaluations, les gains ont été immédiats et très encourageants puisque les heures de pompages de la station d'Illarsaz ont été réduites d'environ 30%, soit une réduction de l'ordre de 44 m³/jour.

☞ **Eclairage public**

- Grâce à un travail de remise à niveau conséquent entrepris durant plusieurs années, le réseau d'éclairage peut être considéré comme sain et économique. Certains travaux de remplacements ou de compléments demeurent néanmoins. Ceux-ci se réalisent au gré des opportunités et dans la perspective de réduire au maximum la facture énergétique.
- Les principaux travaux réalisés en 2016 découlent de la pose de compteurs électriques.

☞ **Energie**

- Dans le cadre de l'assainissement de son parc immobilier et en cohérence avec sa politique énergétique responsable, on relèvera particulièrement pour 2016 le raccordement de l'immeuble Bellevue (Collombey) au réseau de chauffage à distance
- Dans le cadre de la mise en place de la Stratégie énergétique communale et l'obtention du label Cité de l'Energie en 2015, un poste à temps partiel de Délégué à l'énergie a été pourvu dès octobre 2016, en collaboration avec la ville de Monthey. Les tâches de ce poste sont essentiellement

dévolues à l'optimisation de la gestion énergétique des bâtiments communaux, à la gestion des actions de sensibilisation et d'information ainsi qu'au suivi des exigences légales en matière énergétique.

☞ **Environnement**

- Revitalisation du sentier didactique du Bochet

Finalisation du projet de restauration du sentier didactique du Bochet. Accessible à la mobilité réduite, il permet de découvrir la forêt de plaine, au travers d'activités didactiques et ludiques dont les supports d'information sont téléchargeables en ligne (<http://www.collombey-muraz.ch/commune/sentier-forestier-bochet-578.html>) et à disposition auprès du bureau communal.

- Elaboration du nouveau règlement sur la gestion des déchets selon le principe du pollueur-payeur, en vue de l'introduction de la taxe au sac dès le 1er janvier 2018. Ce règlement a été adopté par le Conseil général lors de sa séance du 3 octobre 2016.

- Développement durable

Continuation des démarches de développement durable au sein des établissements scolaires. La mise en place d'actions concrètes est en cours, en lien avec la vie collective, la convivialité et la mobilité sur le chemin de l'école.

Service des structures en faveur de la jeunesse : crèche-garderie, UAPE

Données générales		
Municipal en charge du dicastère		Olivier Turin
Chef de service		Cécile Bourban
Effectif du personnel	Nombre de personnes	42 personnes (dont 4 remplaçantes, pas comptées dans les EPT)
Equivalent plein temps	EPT	20 EPT (yc chef de service) + 6 stagiaires 1 poste de stagiaire probatoire a été transformé en un poste d'éducateur en formation en emploi (0.6 EPT compté dans les effectifs 2016).
Affaires du personnel du service		Départ de Jacqueline Aerni (retraite), de Christine Bernasconi (arrêt de l'activité professionnelle) et d'Elise Vouillamoz (changement de structure). Stella Quarta (déjà en poste) a repris le poste de Jacqueline Aerni en augmentant son taux d'activité. Natacha Rithner a été engagée en remplacement de Christine Bernasconi. Véronique Gollut et Shqipe Berisha ont remplacé Elise Vouillamoz.
Congés prolongés	Maternité / Non-payé	1 congé maternité suivi d'un congé non-payé d'un mois (Natacha Sanna, fin 2016-début 2017)
Séances de service tenues durant l'année	Nombre	- 1 colloque institutionnel avec tous les collaborateurs - 8 colloques éducatifs par groupe - 35 colloques (thème « organisation » ou thème « enfants ») par groupe (hebdomadaire)
Données particulières		
Points forts du service		<ol style="list-style-type: none"> 1. Malgré un temps très maussade, la fête de l'été organisée sous forme de buffet canadien a remporté un franc succès en réunissant plus de 200 personnes au Bochet. Placée sous le thème du développement durable, les parents et les enfants ont ainsi pu, entre autres, s'exercer au tri sélectif et laisser libre cours à leur imagination en participant à la création d'une œuvre d'art formée de déchets. Décision a été prise d'organiser cette fête une année sur deux. 2. La traditionnelle fête de Noël a été organisée cette fois-ci en partenariat avec l'EMS de la Charmaie. Les chants de Noël ont été préparés et répétés par un groupe d'enfants de la crèche ainsi qu'un groupe de personnes âgées de l'EMS qui nous ont accompagnés le jour J. 3. Le projet « Développement durable » prend de l'essor au sein des Structures jeunesse afin d'initier également les enfants. Nous avons pu compter sur la Satom qui est venue faire une animation à l'UAPE, et qui nous a fourni en

	cadeaux divers afin d'agrémenter la fête de l'été organisée sous ce thème. Une de nos collaboratrices a également pu suivre un cours intitulé « le développement durable avec les enfants : enjeux et pratiques ».		
	4. Le lien avec la bibliothèque se poursuit et s'intensifie avec le déplacement aux Perraires des plus jeunes de la crèche, dès 2 ans.		
	5. Une soirée « parents » ayant pour thème le langage des signes et l'utilisation des marionnettes a rassemblé de nombreux parents dont les enfants sont placés sur les groupes des plus petits (4 mois à 2 ans ½).		
	6. La nouvelle collaboration instaurée avec le CRTO nous a apporté de grande satisfaction quant au personnel placé au sein des Structures jeunesse et une aide appréciable dans l'encadrement des enfants.		
	7. Afin de répondre à la demande des parents, le conseil municipal a validé une ouverture estivale autofinancée de l'UAPE. Les inscriptions ne furent pas assez nombreuses pour permettre l'ouverture estivale. Cette formule sera à nouveau proposée en 2017.		
Points faibles du service	8. Le nombre d'enfants en liste d'attente augmente d'année en année. Nous répondons à environ 70% des demandes reçues pour la crèche et à 86% de celles pour l'UAPE.		
	9. L'aménagement extérieur, malgré l'intégration de quelques éléments peu coûteux, reste relativement peu attractif... mais très employé.		
Investissements programmés			
Genre	Coût	% de réalisation	Remarques
-	-	-	

- **Fréquentation**

Nombre d'enfants inscrits au 31.12.2016 :	180, dont :
Nurserie :	31
Petits.....	33
Moyens.....	46
Grands + 1 ^{ère} enfantine :	70

Nombre d'enfants domiciliés hors commune :	1
Nombre de parents sans activité professionnelle :.....	12
Nombre d'enfants totalement en liste d'attente au 31.12.2015 :	79 dont 15 en nurserie (62 en 2015 et 35 en 2014)

Taux de fréquentation effectif au 31.12.2016 : 90%, le mercredi n'étant pas rempli par manque de demandes.

	Moyenne d'heures d'accueil/jour	Taux de fréquentation en % (base de calcul : 76 places)
janv.16	815	89
févr.16	839	92
mars.16	837	92
avr.16	846	93
mai.16	847	93
juin.16*	865	95
juil.16*	897.5	98
août.16	745	82
sept.16	782.35	86
oct.16	768.6	84
nov.16	762.3	84
déc.16	790.75	87
Moyenne :		90

(Stable par rapport à 2015)

*y compris les enfants qui fréquentent la crèche de Vionnaz et qui viennent durant la fermeture annuelle de leur crèche

☞ **Unité d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE)**

- **Prestations**

L'UAPE accueille 65 enfants de cinq à douze ans sur un groupe vertical, du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45, hormis durant les vacances scolaires et le mercredi après-midi. L'UAPE est ouverte le mercredi matin et le jeudi en continu en raison des modifications des horaires scolaires.

- **Fréquentation**

Nombre d'enfants inscrits au 31.12.2016 :128

Nombre de parents sans activité professionnelle :0

Nombre d'enfants totalement en liste d'attente au 31.12.2016 :22 (18 en 2015 et 5 en 2014)

Taux de fréquentation effectif moyen selon la période de la journée sur l'année 2016 :

Matin	Midi	Après-midi
50%	95.4%	70%
(2015 : 44%)	(2015 : 96.6%)	(2015 : 71%)

Taux de fréquentation moyen : 74%

☞ **Nationalités**

14 nationalités différentes sont représentées aux Structures jeunesse. Nous accueillons environ 71 % d'enfants de nationalité suisse. La nationalité la plus représentée après la nationalité suisse est la nationalité portugaise (14%).

☞ **Personnel**

Les « directives pour l'accueil à la journée des enfants de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité primaire » édictées par le service cantonal de la jeunesse régissent l'encadrement nécessaire en termes de personnel en fonction du nombre et de l'âge des enfants par groupe.

Personnel dévolu à l'encadrement : état de la situation des structures de Collombey-Muraz au 31.12.2016 :

Pour la crèche (nursérie/petits/moyens/grands)..... 14.45 EPT

UAPE 3.35 EPT

☞ **Projets généraux**

Les projets tels que présentés dans le rapport d'activités du conseil communal de 2014 ont été poursuivis en 2015 et en 2016.

Fête de l'été





Fête de Noël





Le jardin



Promenade annuelle du groupe des grands de la crèche



Intégration – droit de cité - animation

Données générales	
Municipale en charge du dicastère	Geneviève Burdet
Service gérant	Administration RH

➤ Droit de cité

La commission du Conseil communal a auditionné et présenté au Conseil vingt-sept demandes d'octroi du droit de cité déposées par des familles domiciliées à Collombey-Muraz.

➤ Service social

Selon l'art. 4 de la Loi sur l'Intégration et l'Aide Sociale valaisanne (LIAS), les communes sont responsables de l'organisation et de l'application de l'aide sociale. Ces tâches sont déléguées aux centres médico-sociaux qui sont chargés de l'intégration sociale des bénéficiaires, de leur intégration professionnelle, de l'octroi d'une aide financière en cas de nécessité, de la prévention, de l'information et de la collaboration interinstitutionnelle.

L'activité du CMS de Monthey se déploie sur les 5 communes de notre région, les communes de Monthey, Collombey-Muraz, Troistorrens, Val-d'Illicz et Champéry.

Par ailleurs, le CMS régional de Monthey assure une coordination régionale au sein de l'Association des CMS Monthey-Vouvry-St-Maurice.

Au vu du nombre d'habitants relativement élevé de la commune de Collombey-Muraz et pour favoriser une proximité avec la population, une antenne sociale est présente dans la commune. Deux assistants sociaux y travaillent, ce qui représente 1 équivalent plein temps. Le service social est ouvert du lundi au vendredi.

En 2016, les assistants sociaux ont suivi 224 dossiers correspondant à 414 personnes. On constate une augmentation de 57 dossiers par rapport à 2015, soit une augmentation de plus de 34%. En ce qui concerne les dossiers financiers, on constate une augmentation de 24 dossiers par rapport à 2015. Les dossiers sont répartis de la manière suivante :

70 dossiers soutien-conseil

19 dossiers de subventions caisse-maladie

33 dossiers de placement

102 dossiers d'aide sociale

L'entrée en vigueur au 1er janvier 2016 des nouvelles normes d'aide sociale a nécessité la révision de l'ensemble des dossiers d'aide sociale. Tous les dossiers actifs au 1er janvier 2016 ont fait l'objet d'une nouvelle décision d'aide sociale.

Du fait des nouvelles normes, le forfait des jeunes adultes a été ramené aux montants d'aide d'urgence, CHF 500.- lorsque le jeune qui n'est pas intégré au budget de ses parents ne participe pas à une formation ou à une mesure, n'exerce pas d'activité lucrative adéquate ou n'est pas en charge de ses propres enfants.

La mise en place de ces nouvelles normes a également contraint le service social à revoir l'ensemble de ses procédures-métiers afin de les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions légales.

Un nouveau mandat de prestations des CMS a été élaboré et finalisé. Il devrait prendre effet au début de l'année 2017.

Le 12 mai 2016 a eu lieu au CRTO la journée CII régionale pour les professionnels de l'insertion. Elle a réuni tous les collaborateurs de l'ORP, OAI, CIO, CMS, Addiction Valais et SUVA intervenant dans la région de St-Gingolph à St-Maurice, soit plus de 60 personnes. Plusieurs représentants cantonaux de ces différentes institutions étaient également présents. Le thème de la journée, en plus de l'échange autour de cas pratiques, portait sur : "Interculturalité, stéréotypes et préjugés dans l'intégration professionnelle".

Prévention et sécurité : feu, police, sécurité civile, tribunal de police

Données générales	
Municipal en charge du dicastère	Jean-Luc Planchamp
Commandant du Feu	Pierre-Louis Jomini
Police de proximité	Police Municipale Monthey

☞ **Corps de Police de proximité.**

La police de proximité est assurée par la Police Municipale de Monthey. Avec un service proche de la population, ce corps de police est à la disposition de l'ensemble des habitants des cinq villages, 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Des patrouilles, toujours composées de 2 agents, sillonnant tous les secteurs habités ou d'activités. Durant l'année 2016 le service de patrouille a assuré une présence de l'ordre de 3650 heures pour 598 interventions.

La concertation avec les 254 commerces et entreprises et avec les 26 tenanciers d'établissements publics, est constamment actualisée par des contacts avec les agents de police.

La section de Police de Proximité participe activement aux organisations sécuritaires des manifestations, telles que le tournoi de football, les manifestations sportives et, les fêtes aux villages, ou encore les fêtes paroissiales.

Les auditions et les rapports de naturalisations sont également dévolus à cette unité. Pour 2016, 112 dossiers ont été instruits.

Les écoliers bénéficient des services de la police pour aborder les questions de formation préventive à l'égard de la violence (interdits et conséquences).

Une formation et un suivi particulier sont aussi assurés aux élèves qui fonctionnent comme patrouilleurs scolaires. Les accompagnatrices scolaires en charge d'assurer un bon comportement des piétons à certains passages protégés, bénéficient également du soutien de la Police Municipale.

Le service de police de proximité prône prioritairement la prévention. Toutefois en raison de contraventions, 317 amendes d'ordre ont dû être déposées.

- ☞ **Police du domaine public** la gestion du domaine public en matière de police découle de l'application de nombreuses dispositions légales. Toujours à la recherche de la meilleure efficacité possible et de répondre aux attentes des citoyens, la commission communale procède à des analyses et propose au Conseil communal des applications règlementaires en harmonisant le plus possible les procédures. En 2016 cela a été le cas pour l'application des normes sécuritaires des plantations (haies) en bordure du domaine public et surtout dans les carrefours. L'augmentation des incivilités ou liting (abandon de déchets sur l'espace public) fait l'objet d'une surveillance particulière et de contrôles réguliers et fréquents.

☞ **Service du feu** le service de lutte contre l'incendie et les éléments naturels est assuré par le corps des sapeurs-pompiers de Collombey-Muraz (CSP).

Le corps communal des sapeurs-pompiers est composé de 49 personnes incorporées. La formation des sections et des cadres se réalise selon une planification mensuelle.

Chiffres spécifiques de l'année 2016 :

- ▶ **45 alarmes** : 40 bleues, 2 jaunes et 3 rouges
- ▶ **Participation à l'animation** du « Passeport Vacances » pour les enfants en organisant une journée d'initiation à la lutte contre le feu.
- ▶ **Participation à l'animation** de la Fugue chablaisienne par des démonstrations
- ▶ **Participation à la Fête Nationale** pour assurer la sécurité lors du tir du feu d'artifice officiel et assurer la sécurité du public qui allume des engins pyrotechniques.
- ▶ **Formation** des élèves des classes de 8^{ème} HARMOS (6^{ème} primaire)
- ▶ **Organisation** d'une journée « portes ouvertes »
- ▶ **Equipement** avec le renouvellement de 10 tenues par année, ceci permet à chaque sapeur-pompier de bénéficier chaque 5 ans d'une tenue et de matériel de dernière technologie

A noter qu'en 2016 une enquête de satisfaction a été organisée auprès des personnes incorporées. Le 74% des réponses obtenues concluent à un résultat très satisfaisant.

Pour assurer la coordination entre les autorités et le corps des sapeurs-pompiers, une commission du feu est active. Ses défis à court terme sont :

- la révision du règlement communal d'exécution de la loi cantonale sur le protection contre l'incendie et les éléments naturels
- la concrétisation du projet de construction d'une caserne commune avec le corps des sapeurs-pompiers de Monthey

Conclusion

Notre administration communale effectue un travail insoupçonné. Des prestations nombreuses, de qualité, adaptées aux besoins locaux, sont fournies au quotidien par notre collectivité tant pour faire face aux attentes quotidiennes croissantes de la population de nos villages que pour anticiper l'avenir avec de nombreux projets et investissements.

Une législature réussie, telle est la conclusion de l'engagement de chaque acteur de la vie publique à Collombey-Muraz à l'issue de ces 4 dernières années. Une qualité de vie préservée, des projets conséquents menés à bien et une situation financière qui semble repartie sous de meilleurs auspices en sont les résultats principaux.

Notre commune a encore bien des défis devant elle mais elle est parfaitement prête à y faire face.

Merci à chaque personne qui a à cœur de faire avancer notre commune !

Le Conseil municipal

Avril/mai 2017